

QUEBEC EN EVIDENCE

LES PROGRES REALISES DEPUIS QUELQUES ANNEES DANS L'ELEVAGE DU MOUTON LUI ASSURE UNE PLACE ENVIABLE TANT SUR LE MARCHE DOMESTIQUE QU'A L'ETRANGER.

NOTRE PROVINCE POSSEDE DANS CETTE INDUSTRIE FACILE ET N'EXIGEANT PAS UN CAPITAL TRES ELEVE, UNE SOURCE DE RICHESSE QU'IL NE FAUT PAS NEGLIGER.

EN 1924

Les cultivateurs de la province de Québec à eux seuls ont mis sur le marché de Montréal environ 200,000 moutons d'une pesanteur moyenne de 73.7 livres, dont 62 pour cent furent classifiés "bons" et 38 pour cent "communs". Les "bons" se sont vendus à un prix moyen de \$11.10 par cent livres, et les "commun", à \$9.75. Prenant ces chiffres comme base, la vente des moutons en 1924, sur le marché de Montréal seulement, a donc rapporté aux éleveurs le joli total de \$1,560,523.80.

Ce résultat encourageant est dû à l'amélioration que l'on a fait subir à l'espèce ovine par l'application de méthodes d'alimentation pratiques, par la sélection des troupeaux, par les démonstrations, etc.

En 1919, la pesanteur moyenne des moutons mis sur le marché de Montréal, fut de 67.3 livres. Le pourcentage des "bons" fut alors de 38 pour cent, et celui des "communs", de 62 pour cent. En suivant les conseils qui leurs sont prodigués par les instructeurs en élevage, en assistant aux démonstrations, etc., nos cultivateurs ont pu, dans l'espace de 5 ans renverser complètement cette proportion pour leur plus grand avantage.

L'augmentation du pourcentage des sujets classés "bons" et la pesanteur plus considérable des bêtes abattues ont été les deux facteurs essentiels du succès remporté en 1924 dans cette branche de l'industrie animale.

C'est une amélioration de \$250,000.00 que l'on a réalisée dans ce domaine, si l'on admet la vente d'un même nombre de sujets en 1919 et 1924.

Nous invitons le cultivateur à méditer ces chiffres, au début de 1925.

L'INDUSTRIE OVINE POSSEDE UN DEBOUCHE AVANTAGEUX, CONSIDERABLE, QU'IL NOUS IMPORTE DE CONSERVER TOUJOURS OUVERT EN AMELIORANT LA QUALITE DE LA PRODUCTION TOUT EN GROSSISSANT LES TROUPEAUX.

LE MINISTERE DE L'AGRICULTURE
de la Province de Québec.



PER
B-226

S

ADMINISTR

VOL

nisen

offrir

peu.

tion,

ENV

Les

C'est l

Cult

profite

Ecr

font l